

Vendeur Nom : GAEC de Adresse : RAYGASSE 46150 THEDIMAC N° TVA : FR Intracommunautaire		FACTURE N° 19 Date : 25-3-25		Client Nom : SAML COUGOUMEUX Adresse : Selarstein 81130 MONTAUDRIOL N° TVA : FR Intracommunautaire	
--	--	---	--	--	--

[illegible]

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix. Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural